



Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 30 décembre 2010)

Hamadoun Touré (Porte-parole de l'ONUCI) : Bonjour mesdames et messieurs. Bienvenue à ce point de presse hebdomadaire. Nous avons annoncé la semaine dernière que nous vous ferions le point chaque semaine de l'évolution de la situation des droits de l'Homme en Côte d'Ivoire. Nous tenons parole, le Chef de la Division des droits de l'Homme, M Simon Munzu que vous connaissez maintenant très bien va aujourd'hui vous expliquer les efforts qui ont été entrepris par la mission pour enquêter sur les allégations de charnier derrière Anyama, à N'Dotré plus précisément, ensuite il prendra vos questions. Je suis également disponible pour prendre des questions sur les autres sujets des activités de la mission.

Simon Munzu (Directeur de la Division des droits de l'Homme de l'ONUCI) : Merci Hamadoun. Il me revient ce matin de faire le point de la situation des droits de l'Homme telle que nous l'avons observée depuis notre dernière rencontre ici le jeudi dernier. D'abord en raison des obstructions, que tout le monde connaît, il ne nous a pas toujours été possible d'aller sur les lieux où se produisent des exactions de toutes sortes. Pour le pallier, en dehors du fait que nous nous basons sur les témoignages de certaines sources secondaires mais fiables, nous avons installé à l'ONUCI un centre d'appel. La semaine dernière nous avons parlé de la ligne verte mais il s'est trouvé que cela n'était pas suffisant, qu'il fallait renforcer les capacités de répondre aux appels qui fusaient de partout surtout dans la ville d'Abidjan. Je peux vous communiquer les numéros afin que vous les diffusiez le plus largement possible bien que nous l'ayons déjà fait. Il s'agit du 06 20 8059, 20 23 80 59, 46 00 01 60. 27 personnels de l'ONUCI travaillent à ce centre 24H/24. Les effectifs sont répartis de manière à assurer une permanence 24H/24. Le premier jour nous avons enregistré 40 appels, des personnes qui appelaient pour signaler des exactions. Hier le 2^e jour, nous avons enregistré 170 appels. Je souligne qu'il s'agit là des appels pour dénoncer des exactions. Nous recevons aussi beaucoup d'autres appels, certains pour féliciter l'ONUCI pour le travail qu'elle fait, d'autres pour signaler simplement la présence des Forces de sécurité dans leur quartier, certains pour nous insulter et demander ce qu'on fait encore ici etc. Je vous invite, pour ceux qui sont intéressés, d'aller à la fin de la conférence de presse, visiter ce centre qui est situé au rez de chaussée à l'entrée du bâtiment principal de l'ONUCI.

S'agissant de la situation elle-même, il me plait d'annoncer que nous remarquons une baisse drastique par rapport à la semaine du 16 au 23. Ce qui ne nous étonne pas car par le passé nous avons observé que le climat politique monte, des exactions et des abus de toutes sortes montent également. Quand le climat baisse, la tension baisse et il y a une baisse correspondant des

exactions. Pour la semaine écoulée, nous avons enregistré juste 6 cas de décès, 3 disparitions, 20 enlèvements ou arrestations et 11 cas de blessés. Encore une fois, j'insiste, nous partageons avec vous les chiffres relatifs aux cas que nous avons pu vérifier, et qu'on pourrait confirmer. Cela ne veut pas dire en soi que sur l'ensemble du territoire qu'il n'y a eu que 6 morts pendant la semaine et qu'il n'y a eu que 3 disparitions mais nous vous donnons des chiffres des cas dont on peut parler avec un degré de certitude. Puisque dans notre travail il nous est demandé quand on mène des enquêtes ou quand on surveille la situation des Droits de l'Homme en Côte d'Ivoire, de prêter une attention particulière à la situation des femmes et des enfants, je tiens à préciser que jusqu'aujourd'hui, nous n'avons pas constaté des exactions qu'on puisse qualifier des violations basées sur le genre. Ce qui en soi nous reconforte car souvent les femmes font l'objet d'exactions de toutes sortes en pareilles circonstances, nous avons prévu, en collaboration avec le Fonds des Nations unies pour la population et certaines centres médicaux de la place, on avait prévu des centres d'accueil pour des victimes éventuelles de violences contre les femmes. Ce sont au total 41 centres de prise en charge médicale, psycho sociale ou juridique, dans 19 localités à travers le pays. Je dois dire que jusqu'ici, nous n'avons pas eu à faire appel à ces centres. Parce qu'on a pas enregistré des cas spécifiquement dirigés contre les femmes. De la même manière en ce qui concerne les enfants, jusqu'à hier matin, nous n'avons pas un cas ou un enfant était spécifiquement visé. Mais hier, nous avons eu à déplorer un cas ou un jeune garçon de 11 ans qui jouait avec ses amis dans une cour de sport ici même à Attécoubé pas loin de l'ONUCI, a été atteint par une balle à la jambe. Selon les témoignages, ce serait une balle perdue dans la mesure ou hier matin il y a eu des tirs nourris dans le quartier d'Attécoubé occasionnés par les éléments des Forces de défense et de sécurité. Suivant les témoignages, le jeune garçon qui a, dans un premier temps été traité ici à l'Hopital de l'ONUCI avant d'être transféré dans une clinique mieux équipée à Treichville, a pris cette balle dans la jambe, aujourd'hui sa vie d'après nos informations n'est pas en danger mais je tenais à signaler ce cas. Voilà la situation telle qu'elle se présente mais je reviens maintenant à un point que j'avais évoqué avant. Il s'agit des obstructions à nos mouvements et à nos activités et partant à notre capacité de mener des enquêtes sur le terrain. Ce qui me permet de venir au cas que mon collègue Hamadoun Touré a mentionné tout à l'heure. Avant hier donc le mardi 28 décembre, nous avons tenté une deuxième fois d'envoyer une mission d'enquête aux deux localités dites N'Dotré et d'Anyama, pour s'informer sur cette rumeur inquiétante qui dure depuis plus de deux semaines faisant état d'existence d'un charnier pour certains, du dépôt de corps à la Morgue d'Anyama pour d'autres. Pour la deuxième fois, notre mission a été arrêtée, empêché de continuer par des éléments FDS sur place à N'Dotré et nous avons été contraints de rentrer sur Abidjan sans pouvoir terminer notre mission. Toujours est il qu'avant que les militaires ne viennent sur les lieux et nous obligé de partir, nous avons identifié un bâtiment qui, selon les informations à notre disposition serait, je dis bien serait le lieu où se trouveraient des corps dont on parle dont le chiffre varie comme on l'a toujours dit, entre 60 et 80 Et pendant que nous étions en train d'interviewer les personnes que nous avons trouver sur les lieux dont l'un nous disait qu'il détenait la clé, mais qu'il ne pouvait nous laisser entrer sans l'autorisation de son patron qui n'était pas sur les lieux, pendant qu'on menait des discussions avec ces personnes civiles, il y a deux éléments des FDS qui sont arrivés nous supposons qu'ils étaient de la garde républicaine à cause de leur bérets, Ils nous ont bloqués et en même temps appelés par téléphone au renfort. Effectivement pendant que nous nous apprêtions à partir, il y a eu un renfort des FDS qui est arrivé composé d'un

cargo de la CRS à bord duquel il y avait une vingtaine voire trentaine de policiers armés et une autre voiture de patrouille de la police à bord duquel il y avait cinq à six individus armés également mais cette fois ci qui ne portaient pas d'uniforme par lequel nous reconnaissons les FDS. Je regrette cette situation parce que comme je ne cesse de le dire, à la division des Droits de l'Homme, notre préoccupation, ce n'est pas l'issue politique à la crise actuelle. Mais nous estimons que quel que soit l'issue sur le plan politique, quelque soit celui qui est président de la Côte d'Ivoire, la population ivoirienne ne doit pas payer de par sa vie, de par sa liberté, de par sa sécurité sociale. Nous regrettons qu'on continue à nous opposer ce refus d'accès aux lieux en question et qu'en même temps le ministre de l'intérieur du gouvernement Gbagbo, soit à deux reprises amené à aller à la RTI pour refuser, rejeter ces allégations d'existence d'un charnier. Nous estimons que le mieux aurait été que ce soit nous qui enquêtions sur ces allégations de manière à pouvoir dire à la fin si c'est vrai ou si c'est faux. Nous supposons que l'opinion nationale et internationale serait plus convaincue que par les démentis répétés du ministre de l'intérieur. Voilà donc mesdames et messieurs, les informations qu'on a voulu partager ce matin et je me tiens votre disposition pour toute questions que vous voulez poser.

HT : Si vous voulez bien vous présenter avant de poser la question ?

Cyril Ben Simon (RFI) : *Juste l'accident dont vous parliez le 28 ça c'est produit à N'Dotré ou à Anyama*

SM : A N'Dotré.

CBS : *Précisément à quel endroit ?*

SM : Si vous voyez la fin de la forêt de Banco. Là où la forêt de Banco se termine, c'était je dirais à un kilomètre de là.

CBS : *Et à Anyama, est-ce que vous y aviez été, puisque vous nous avez parlé d'Anyama. Est-ce que vous avez été faire des vérifications ?*

SM : On ne pouvait pas continuer parce que l'idée, l'objectif de la mission était de commencer à N'Dotré et de là continuer sur Anyama. A partir du moment où on a été arrêté à N'Dotré, on ne pouvait pas arriver à Anyama.

Romain Mielcarek (l'Express) : *Apparemment le général Mangou a assuré hier l'ONUCI que ses forces n'empêcheraient plus les casques bleus de faire leur travail. Est-ce que vous avez également eu des éléments par rapport aux équipes d'enquête ?*

SM : Pardon. Des éléments par rapport à quoi ?

RM : *Pour ces enquêtes justement, est-ce que les forces de sécurité ont fait un effort pour laisser passer vos enquêteurs ?*

HT : En fait, la promesse a été faite hier. Et c'est aujourd'hui notre journée test pour en vérifier la mise en œuvre par tout le monde. Il n'y a pas de différence entre les enquêteurs de l'ONUCI et les éléments chargés de patrouille. L'ONUCI est un tout. Donc nous avons pris bonne note de la promesse du général Mangou et nous espérons qu'elle sera mise en œuvre sur le terrain. Mais nous vous en tiendrons informés.

Desiré Kanon (AP): can you tell us what happen yesterday and UN forces shoted at the crowd in Abobo?

HT: Well, UN forces did not fire at the crowd as you said. They were patrolling as usual. It was a routine patrol. They face a blockade. They lifted the blockade. There was a kind of obstacles on their way. They also tried to lift the blockade and they received shot from a building and that was why they shot in the air because there was mob preventing them from moving. They shot in the air they did not shot at the crowd to make thing clear.

HT : Il me demandait si les patrouilles de l'ONUCI avaient tiré sur la foule ? Je lui ai dit pas du tout. La patrouille n'a pas tiré sur la foule. C'était une patrouille de routine qui allait à Abobo et qui a été bloquée par des barricades. La patrouille a levé les barricades a continué son chemin. Et s'est heurtée à une foule qui devenait de plus en plus nombreuse. Au moment où le chef de la patrouille discutait avec la foule, et essayait de négocier, il y a eu des tirs d'un immeuble qui était dans les environs. Et les militaires qui étaient, qui devenaient de plus en plus encerclés, menacés même, ont tiré en l'air pour trouver leur voie et ils ont réussi à revenir à la base. Sains et saufs. Encore une fois, la patrouille n'a tiré sur personne.

D K: Also in the west of Ivory Coast, lots of people are flying. They are going to Guinea or Liberia because they are under threat. So from what we heard the News forces should be responsible for that. So what do you answer?

HT: Well, we have also reports regarding the obstruction by the Forces Nouvelles elements preventing some refugees or some part of the population from going to Liberia. We are investigating. UNHCR colleagues are working on it. But according to what we learned from forces Nouvelles themselves, they completely denied. Of course we have to have independent information to more accurate on this.

SM: Talking about forces Nouvelles we have learned that some individuals have been arrested in Bouna, Bouaké and they are under custody of Forces Nouvelles which suspected them of being mercenaries who came in the country to fight allegedly among the forces of the supporters of the LMP. We are told that these include three Cameroonians, one Togolese and four Ghanaian. This information which is still been verified by officers on the ground in Bouake and Bouna.

RM : Pourriez vous répéter les nationalités en Français

SM : Il s'agit d'après nos informations de 3 camerounais, de 4 ghanéens et 1 togolais.

Coumba Sylla (AFP) : C'était pour compléter la question. Les arrestations des personnes que vous mentionnez auraient eu lieu quand ?

SM : En ce qui concerne ceux de Bouna, ils auraient été arrêtés le 18 décembre et ceux de Bouaké le 21.

DK: As we know the UN Forces need to go on the ground they need to move freely through the country to investigate. But in the case the population keep on putting roadblock, what you gonna do. Are you going to force? Are you going to fire at them? What attitude will you adopt?

HT: we do not want to be in the position to fire at the population. We are here to help them. We are here to contribute to restore peace not to confront the population. Of course your question is hypothetical. We think and we really hope we will not be in that position, so far we have been cooling down the situation. So far our peacekeepers have shown professionalism and we hope they will keep the same stand. It is a very hectic issue, very sensitive issue but we are doing everything possible not to be in a situation we are confronting the population.

CBS: Concrètement si une nouvelle fois vous voulez retourner à N'Dotré ou à Anyama, et que vous êtes bloqués à un barrage militaire. Qu'allez-vous faire ? Demi-tour ?

SM : En fait. C'est comme disait Hamadoun tout à l'heure, vous savez, l'alternative serait quoi ? L'alternative serait de livrer une bataille au barrage en question, n'est ce pas ? Ce qui pour le moment, non seulement pour les raisons qu'Hamadoun venait d'avancer, mais pour ce que j'ai dit ici longuement jeudi dernier ; Telle n'est pas l'option préférée de la mission en ce moment. Nous pensons que les efforts qui sont en cours à plusieurs endroits, dans plusieurs lieux pour chercher une solution pacifique à cette crise, doivent être menés et nous ne voudrions pas que sur le terrain ici la situation se complique de manière à pouvoir compromettre ces efforts. Cela dit si ça continue, certainement que les autorités compétentes et à des niveaux compétents des Nations Unies vont réexaminer la situation et dire la conduite à tenir le moment venu.

HT : Voilà. Je voulais ajouter quelque chose au sujet de l'incident d'Abobo. Pour nos collègues d'AP. Nous avons bénéficié de la coopération des forces de défense et de sécurité. Lorsque nous avons eu cet incident à Abobo, les éléments du Cecos et de la garde républicaine nous ont accompagnés, lorsque nous avons réussi à nous dégager de l'étreinte je voulais dire de la foule hostile, nous avons bénéficié de l'appui du Cecos. Peut être que c'est un premier test pour le général Mangou et les instructions qu'il a bien voulu donner. Voilà. Merci. Nous nous rencontrerons jeudi prochain. Merci d'être venus.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole
Tél. : +225-06203305 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-020235107
Email: hamadoun@un.org.

<http://www.onuci.org>